

	FICHE TECHNIQUE	R.CCT.FTE.R484
	Agnelle laitière élevage (R484)	10/02/16
		Page 1/1

- Apports nutritionnels spécialement étudiés pour l'agnelle de renouvellement (bon équilibre protéine/énergie).
- Haut niveau énergétique afin que l'agnelle atteigne les 2/3 de son poids adulte avant mise en reproduction.

COMPOSITION

Orge, Luzerne, Remoulage, Tourteau d'extraction de colza, Blé, Maïs, Petites graines et enveloppes de céréales, oléagineux et protéagineux, Pois, Fourrage séché soleil, Mélasse de canne à sucre, Tourteau d'extraction de soja, Carbonate de calcium, Minéraux et Vitamines, Sel de mer. Contient du chlorure d'ammonium.

CARACTERISTIQUES ANALYTIQUES

UFV	0.88
Protéine Brute	15.6 %
Cellulose Brute	10.5 %
Matière Grasse	2.7 %
Cendres Brutes	7.4 %
Sodium	0.3 %

OLIGO-ELEMENTS ET VITAMINES

Zinc	120 mg/kg		Sélénium	0.41 mg/kg
Manganèse	100 mg/kg		Vitamine A	5 000 UI/kg
Molybdène	1.5 mg/kg		Vitamine D3	1 500 UI/kg
Iode	1 mg/kg		Vitamine E	20 UI/kg
Cobalt	0.8 mg/kg			

UTILISATION

Aliment à distribuer quotidiennement, à heures régulières à raison de 0,5 à 1kg/tête/jour après l'aliment R480 (agneau démarrage) ou R481 (agneau sevrage précoce) en complément de fourrage fibreux. Tenir à disposition de l'eau fraîche en permanence.

Cet aliment contient du chlorure d'ammonium destiné à réduire le pH urinaire et ainsi limiter les risques de calculs urinaires (spécialement pour les jeunes animaux nourris intensivement). Durée d'utilisation recommandée : jusqu'à 6 semaines. Les animaux ne peuvent être nourris d'aliments contenant du chlorure d'ammonium pendant plus de 3 mois.

Document non contractuel

Usine :

256, Chemin des bois
30730 SAINT-BAUZELY

Tél : 04 66 81 79 18 / Fax : 04 66 81 78 62

Siret : 420 312 019 00011 - N°ID FR 89420312019 - Capital 673 920 € - APE 157A - α FR 30 233 002